

Lutter contre les idées d'extrême droite et le racisme



14 fiches pratiques et argumentaires

Edito

Lutter contre
l'extrême droite

la CGT à l'offensive contre les idées d'extrême-droite

L'extrême droite est un vieux courant politique. Si le Front National, créé en 1972, joue un rôle central, on y trouve de nombreux autres mouvements : les Identitaires, Alain Soral (Égalité et Réconciliation), Dieudonné, l'Action Française, Dupont Aignan, la Manif pour Tous, le GUD et bien d'autres.

On trouve à l'extrême-droite, sous différentes formes, de manière plus ou moins explicite : la priorité nationale et le patriotisme économique ; la critique, qui s'est répandue depuis, du « système », le racisme, la xénophobie, l'homophobie, l'antisémitisme ; une vision conspirationniste du monde ; le refus de la diversité et de l'égalité. C'est la peur et la haine qui dominent ces idéologies, l'affrontement identitaire, l'obsession de la décadence et du complot. La « nation » doit alors éliminer les intrus : juifs, immigrés, révolutionnaires, francs-maçons, etc. Quand il y a un semblant de positions sociales, il s'agit d'une stratégie masquant l'absence de volonté de renverser le déséquilibre à l'œuvre entre les possesseurs du capital et les salariés ne vivant que de leur travail.

Pour notre part, à la CGT, nous revendiquons une autre mondialisation où les solidarités internationales priment en termes économiques, politiques et sociaux, contrairement à l'opposition entre les peuples prônée par l'extrême droite. En effet, pour les salariés c'est bien l'exploitation qui est en cause, pas la natio-

nalité de leur employeur ou de leurs collègues. La CGT a relancé en 2014 une véritable campagne contre les idées nauséabondes de l'extrême droite et contre l'influence qu'exerce le Front national, notamment sur les salariés. Il s'agit d'un travail de fond au long cours, qui se veut au plus près des réalités. De nombreuses formations et journées d'étude se sont tenues ou sont en préparation, dans des UD, UL ou syndicats. Les fiches qui suivent ont été écrites au printemps 2017, afin de donner des outils supplémentaires aux militants et aux syndiqués. L'année 2017 a également vu le lancement d'une campagne contre le racisme. La CGT entend ainsi poursuivre sa lutte contre des discours qui rejettent la diversité et les différences, tout en divisant les salariés au détriment de la défense collective de leurs intérêts communs, et mieux comprendre et combattre les manifestations concrètes du racisme, qu'elles soient individuelles ou structurelles. Parce que la CGT est pour une société basée sur l'émancipation des travailleurs, l'égalité des droits et la conquête de nouveaux, la justice sociale et la solidarité entre tous les travailleurs y compris les précaires et les privés d'emploi, nous ne pouvons rester neutres, laisser faire et voir le poison de la division, du repli et du racisme se développer au cœur du salariat.

la CGT*

SOM MAI RE

P04 ----- Généralités

P05 ECONOMIE

P06 ----- Travail

P07 ----- Pouvoir d'achat

P08 ----- Monnaie

P10 ----- Fiscalité

P11 XENOPHOBIE

P12 ----- Immigration

P14 ----- Réfugiés

P16 PROPAGANDE

P17 ----- Réseaux sociaux

P18 ----- Désinformation

P19 ----- Le cas Dieudonné

P21 SOCIAL / TRAVAIL

P22 ----- Fonction publique

P23 ----- Industrie

P24 ----- Protection sociale

P25 ----- Syndicalisme

Les « engagements présidentiels » du FN

Les 144 propositions du FN pour la campagne présidentielle de 2017 confirment, une fois de plus, que le parti d'extrême droite ne change pas, ni sur le fond ni dans sa démarche.

Suite à la présentation de ces propositions, le « programme » du FN a été retiré de son site. Ne figurent plus dans la rubrique « Le projet » que les 144 « engagements présidentiels » de Marine Le Pen.

Il s'agit d'une ébauche de « programme », par ailleurs peu chiffrée et qui pourrait être modifiée au gré des circonstances.

Sur les questions économiques, on y retrouve, pêle-mêle, des promesses tantôt adressées aux salariés (hausse du pouvoir d'achat, réduction de l'âge de départ à la retraite, etc.), tantôt adressées au patronat et aux riches (baisse de l'impôt sur les sociétés, réduction des cotisations sociales des employeurs...). Mais sur le fond, les propositions du parti d'extrême droite s'inspirent d'une logique profondément patronale.

Le FN ne fait pas de proposition concrète pour le financement de la plupart de ses mesures adressées aux salariés. Par conséquent, son positionnement relève plutôt de la posture. En revanche, il prend des engagements fermes à l'égard des propriétaires des entreprises et des plus fortunés.

Sur le fond, le FN demeure un parti pro-capitaliste, anti-immigré, xénophobe et ségrégationniste : nulle part le système d'exploitation capitaliste n'est mis en cause. Au contraire, plusieurs « engagements » confirment l'attachement du parti d'extrême droite à ce système.

Vieilles idées habillées différemment

Vieux mot d'ordre cher au parti d'extrême droite, la « préférence nationale » ne figure pas en tant que telle dans ses « nouvelles propositions ». Elle transparaît cependant à travers plusieurs mesures :

- l'inscription dans la Constitution de la « priorité nationale » qui consiste à donner la priorité – voire l'exclusivité – aux Français-e-s pour accéder à un certain nombre de prestations de service public en matière de santé, de logement, de protection sociale, de politique familiale, etc. ;
- l'instauration d'une « taxe sur l'embauche de salariés étrangers » ;
- la suppression de l'aide médicale d'État (AME) pour les « étrangers sans papiers » ;
- la suppression du droit du sol...

De la même manière, la « sortie de l'euro » ne figure plus explicitement parmi les propositions du FN. Il s'agirait désormais du « rétablissement d'une monnaie nationale, levier de notre compétitivité ».

Le FN est libéral et anti-libéral

Le FN demeure un parti opportuniste et démagogue. Les promesses sont faites en fonction du climat politique et social, sans cohérence entre elles. En effet, la cohérence et la pertinence ne sont pas un souci pour le parti d'extrême droite. La seule chose qui compte pour le FN est de gagner des voix.

- Il prétend ainsi vouloir « rendre 40 milliards d'euros aux Français », en baissant par exemple l'impôt sur le revenu pour les trois premières tranches et en défiscalisant les heures supplémentaires.

Les propositions paraissent en effet séduisantes, au moins pour une partie de la population. Dans la réalité, elles servent de paravent pour camoufler les enjeux de fond et l'attachement du FN aux intérêts du capital.

Ainsi, sous couvert d'une défense des contribuables à revenus modestes, des sujets essentiels comme le renforcement des impôts progressifs, la création de nouvelles tranches d'impôt et la hausse de taux d'imposition des hauts revenus sont escamotés. Pire encore, le FN veut intro-

duire une taxe sur les produits importés, ce qui va peser particulièrement sur le pouvoir d'achat des ménages à revenus modestes. Le FN reprend ici l'idée de « TVA sociale », défendue par les libéraux, en la formulant autrement.

Il en est de même en ce qui concerne la « défiscalisation des heures supplémentaires », mesure déjà appliquée par Nicolas Sarkozy, avec de nombreux effets pervers. Ici aussi, prétendant vouloir donner du pouvoir d'achat aux salariés, le FN évacue les questions fondamentales : si les salariés acceptent les heures supplémentaires, c'est parce que leurs salaires sont faibles, du fait de la dévalorisation du travail par les entreprises pour augmenter les profits des actionnaires et des propriétaires. En défendant les heures supplémentaires défiscalisées, le parti d'extrême droite rejoint la droite, les libéraux et les sociaux-libéraux pour qui le travail est un coût qu'il faut réduire.

« Ripoux contre ripoux »

Une autre preuve de la démagogie et de l'hypocrisie du FN : le parti d'extrême droite bâtit son discours sur « tous pourris » et « contre système ».

Or, son « programme » est élaboré par quelques énarques et hauts-fonctionnaires, issus du « système » que le parti d'extrême droite prétend récuser.

La présidente du FN est elle-même impliquée dans une affaire d'abus de confiance, et le parti d'extrême droite est accusé d'« abus de confiance et recel, escroqueries en bande organisée, faux et usage de faux et travail dissimulé » en lien avec les indemnités versées par le Parlement européen.

Heureusement pour la France et les Français-e-s, le FN n'a pas le pouvoir, car ses pratiques et son bilan dans les endroits où il l'exerce sont désastreux du point de vue social et démocratique.

1. ECO NO MIE



Sur les questions relatives au travail, le FN est dans le camp du capital

Plusieurs propositions du FN visent à faire croire aux salariés qu'il défend leurs intérêts :

- une hausse de 80 euros par mois pour les salaires inférieurs à 1500 euros nets ;
- le retrait de la loi El Khomri ;
- le maintien des 35 heures ;
- la retraite à 60 ans au bout de 40 années de cotisations (« retraite à taux plein »).

Dans la réalité, ces promesses ont comme contrepartie des mesures préjudiciables pour les salariés. C'est par exemple le cas d'une taxe de 3% sur les importations, une sorte de « TVA sociale », que le FN veut appliquer en contrepartie de la hausse des salaires ; mesure qui réduit autant le pouvoir d'achat des salariés, des privés d'emploi et des retraités.

C'est aussi le cas du retrait de la loi El Khomri. Par leur forte opposition et mobilisation contre cette loi, les salariés expriment la volonté d'une amélioration de leur situation. Au contraire, le FN veut retirer cette loi pour donner plus de possibilités aux patrons.

Ainsi, le FN veut soumettre les 35 heures à des accords de branche. Or, ceux-ci pourraient ramener le seuil de déclenchement des heures supplémentaires dans un sens défavorable aux salariés. Au lieu de renforcer la loi dans l'intérêt de ces derniers, le parti d'extrême droite les met ainsi à la merci du patronat et des rapports de force qui sont souvent plus favorables aux patrons.

En revanche, le FN garde le silence sur la dégradation des conditions de travail, ou encore sur les droits des salariés, notamment celui d'intervenir sur les choix de gestion des entreprises. Dans de telles conditions, la sympathie affichée de la présidente du FN à l'égard des femmes salariées précaires relève plutôt d'un effet de style.

En ce qui concerne la retraite à 60 ans, le FN ne propose rien pour son financement. C'est d'autant plus problématique que, conformément aux revendications patronales, le parti d'extrême droite propose une hausse des exonérations de cotisations sociales dites patronales. Il propose même de transformer le CICE (crédit d'im-

«Ainsi, le parti d'extrême droite reprend à son compte l'analyse libérale selon laquelle la dévaluation rend les produits nationaux moins chers par rapport aux produits étrangers»

pôt pour la compétitivité et l'emploi) en réduction générale de ces cotisations.

Ces propositions réduisent les recettes de la Sécurité sociale, sans augmenter l'emploi ou réduire le chômage. Or, le financement des retraites nécessite surtout de créer des emplois et d'augmenter les salaires.

Pour assurer la retraite à 60 ans, il faut transformer le mode actuel de cotisations pour inciter les entreprises à créer des emplois et à augmenter les salaires. Ces pistes vont évidemment à l'encontre des intérêts du capital. C'est pourquoi le FN n'en parle pas. Il reprend simplement un mot d'ordre des mouvements progressistes, tout en le vidant de son contenu.

En revanche, il souscrit totalement aux propositions des libéraux et des sociaux-libéraux (qu'il prétend pourtant récuser) en proposant, comme eux, la réduction des cotisations sociales des employeurs. Cela met aussi en évidence la nature démagogique des promesses du FN.

Les mensonges du FN sur le pouvoir d'achat

Le FN prétend vouloir améliorer le pouvoir d'achat des ménages à revenus modestes principalement par trois moyens :

- une « prime de pouvoir d'achat », de l'ordre de 1 000 euros par an, sur les salaires et les retraites jusqu'à 1 500 euros nets par mois (soit 1,3 fois le Smic) ;
- une réduction de 10 % des trois premières tranches de l'impôt sur le revenu ;
- la défiscalisation des heures supplémentaires.

Apparemment profitables aux salariés, ces propositions cachent en fait deux choses : l'hostilité du FN à une véritable valorisation du travail et son engagement vis-à-vis du capital.

La première mesure proposée n'est en fait qu'un semblant d'amélioration du pouvoir d'achat, car pour financer cette mesure le FN veut instaurer « une contribution sociale sur les importations de 3 % », qui n'est autre que la fameuse « TVA sociale » chère aux libéraux et à Nicolas Sarkozy. Conformément à sa démarche démagogique, le FN ne mentionne pas que cette nouvelle taxe va conduire à une hausse des prix à la consommation. Par conséquent, le gain de pouvoir d'achat pour les bénéficiaires de la « prime » proposée ne serait pas de 1 000 euros par an, comme le prétend le FN, mais nettement moindre, surtout en tenant compte du fait que les ménages concernés dépensent relativement une part plus importante de leur revenu à des fins de consommation.

S'agissant de la baisse de l'impôt sur le revenu de 10 % pour les trois premières tranches, le FN veut surfer sur le fameux « ras le bol fiscal », slogan défendu par les libéraux et les sociaux-libéraux.

Comme les libéraux, le FN alimente la confusion sur les impôts, car il met l'accent sur la baisse de l'impôt sur le revenu, impôt qui n'est acquitté que par la moitié

des contribuables ; en revanche, il compte augmenter un impôt indirect (« TVA sociale ») qui est payé par tout le monde et qui pèse particulièrement plus sur les ménages à revenus modestes. Ce faisant, le parti d'extrême droite évacue le débat fondamental sur la finalité de l'impôt et son usage pour répondre aux attentes et aux besoins des citoyens.

L'expérience montre que la contrepartie de la baisse de l'impôt est la réduction des dépenses publiques utiles (éducation, santé, infrastructures, etc.). Le gain de pouvoir d'achat lié à la baisse de l'impôt pour une partie des ménages sera contrebalancé par la dégradation de la qualité des services rendus à tous les citoyens, voire par une hausse du prix de l'accès à certains services.

La défiscalisation des heures supplémentaires : faux semblant du gain de pouvoir d'achat

Le FN reprend ici une mesure appliquée par Nicolas Sarkozy, par ailleurs décrié par le parti d'extrême droite.

Une fois de plus, prétendant vouloir donner du pouvoir d'achat aux salariés, le FN évacue les questions fondamentales et néglige les effets pervers de cette mesure. Si les salariés acceptent des heures supplémentaires, c'est parce que leurs salaires sont faibles. Si les salaires sont faibles, c'est parce que le patronat et les libéraux dévalorisent le travail afin d'augmenter les profits pour les actionnaires et les propriétaires des entreprises. Si les entreprises privilégient les heures supplémentaires, c'est parce qu'elles veulent donner plus à ces derniers.

En défendant les heures supplémentaires défiscalisées, le FN rejoint la droite, les libéraux et les sociaux libéraux pour qui le travail est un « coût » qu'il faut réduire. De plus, comme les libéraux, le FN néglige les effets pervers de la « défiscalisation des heures supplémentaires ».

Sous la présidence de Nicolas Sarkozy, cette mesure a coûté 5 milliards d'euros par an, selon plusieurs études : 1,5 milliard d'euros de pertes des recettes au titre de l'impôt sur le revenu et 3,5 milliards d'euros de pertes pour la Sécurité sociale au titre d'exonérations de cotisations sociales, dont 2,5 milliards pour les exonérations salariales et 1 milliard pour les exonérations patronales.

Ensuite, cette mesure a empêché la création d'emplois, surtout dans une période où le chômage augmentait. Selon une étude de l'OFCE, en 2011, l'exonération des heures supplémentaires aurait empêché de créer plus de 30 000 emplois. En tenant compte de ses effets financiers, les pertes d'emplois seraient comprises entre 52 000 et 95 000 postes.

Enfin, la défiscalisation des heures supplémentaires a développé la précarité. Selon une étude réalisée en 2010 par le ministère du Travail, 44 % des entreprises concernées utilisaient cette mesure comme alternative au recrutement en CDI ou CDD, et 52 % pour remplacer l'intérim.

Le FN est un parti patronal, même s'il s'en défend et même si une partie du patronat – notamment au sein du Medef – s'en dissocie. L'engagement patronal du FN est évident : pour le parti d'extrême droite, toute hausse des salaires est conditionnée à des mesures qui réduisent le pouvoir d'achat des salariés, ou qui les obligent à « travailler plus pour gagner plus ».

En réalité, FN et libéraux se rejoignent dans leur opposition à une véritable valorisation du travail. Cela explique l'hostilité de Marine Le Pen à la hausse du Smic. Le 25 janvier 2017, elle annonçait sur Europe 1 qu'elle ne proposera pas de hausse du Smic, car selon elle, une telle hausse « entraîne une charge supplémentaire pour les entreprises, qui sont déjà dans une très grande fragilité dans notre pays. »

Voilà une autre preuve de l'engagement patronal du FN.

Une « monnaie nationale » pour mieux exploiter les travailleurs en France

Le nouveau « programme » du FN ne mentionne pas clairement la sortie de l'euro, mais un retour à la « souveraineté monétaire » et la création d'une « monnaie nationale ».

Dans ce domaine aussi, la manœuvre est délicate. Le FN tient compte du fait que, malgré son mécontentement, la majorité des Français semble approuver l'euro en tant que monnaie. C'est pourquoi il n'évoque pas explicitement la sortie de l'euro, mais son raisonnement revient au même.

Dévaluer la monnaie sans changer le système signifie dévaloriser le travail

Pourquoi le FN veut-il une « monnaie nationale » ? Pour pouvoir dévaluer la monnaie. Ainsi, le parti d'extrême droite reprend à son compte l'analyse libérale selon laquelle la dévaluation rend les produits nationaux moins chers par rapport aux produits étrangers, ce qui incite à réduire les importations, à produire dans le pays et, éventuellement, à exporter davantage.

Comme le patronat, le FN est obsédé par la « compétitivité prix ». Cette vision anti-salariale est conforme à ses proposi-

tions pour transformer le CICE (crédit d'impôt compétitivité-emploi) en exonération générale de cotisations sociales dites patronales et augmenter ces exonérations.

Dans l'optique des travailleuses/travailleurs, qui n'est pas celle du FN, le problème fondamental quant à la dévaluation de la monnaie est le suivant : en l'absence d'un changement de logique du système, la dévaluation de la monnaie équivaut à une dévalorisation du travail. Autrement dit, la valeur de l'heure travaillée en France sera diminuée par rapport à celle des pays avec lesquels elle entretient des relations commerciales. Par exemple, si une heure de travail en France permet d'acheter dix litres de pétrole brut, une dévaluation de 10 % signifie que l'heure du travail n'équivaut qu'à 9 litres du même pétrole. Par conséquent pour obtenir la même quantité de biens, on doit travailler plus. Il s'agit donc d'une dévalorisation du travail et d'une baisse du pouvoir d'achat des salariés.

La dévaluation de la monnaie pose aussi d'autres problèmes. Elle risque ainsi d'alourdir les charges de la dette publique, dont presque deux tiers sont détenus par des individus, entreprises ou financiers qui se trouvent hors de la France.

« Le parti d'extrême droite reprend à son compte l'analyse libérale selon laquelle la dévaluation rend les produits nationaux moins chers par rapport aux produits étrangers »

Le FN attise l'hostilité et la mise en concurrence des travailleurs

Par ailleurs, le parti d'extrême droite dit vouloir renégocier les traités européens pour rendre à la France sa « souveraineté » et organiser un référendum sur l'appartenance à l'Union européenne.

Il compte aussi créer, sous la tutelle de la Caisse des dépôts et consignations, un « fonds souverain » qui aura pour mission de protéger les entreprises françaises des « fonds vautours » et des OPA hostiles. Le FN compte donc réanimer le fameux « Fonds stratégique d'investissement » (FSI) mis en place par Nicolas Sarkozy, soi-disant pour les mêmes objectifs.

Comme dans d'autres domaines, en se cachant ici derrière la « souveraineté » et le « fonds d'investissement », le FN évacue le problème fondamental, à savoir l'exploitation des travailleurs par les détenteurs de capitaux. Ainsi, il fait le silence sur la stratégie des firmes en général et particulièrement celle des groupes mondiaux qui organisent leurs activités en fonction d'un seul critère : la rentabilité du capital, appuyée sur l'optimisation fiscale.

En même temps, le FN attise l'hostilité et

la mise en concurrence des travailleuses/travailleurs sous couvert de la protection des intérêts nationaux. Dans cette perspective, il s'appuie et participe à l'organisation d'une « internationale d'extrême droite » nationaliste, xénophobe, voire fascisante dans certains cas, et compte bien en tirer des bénéfices pour lui-même.

Ainsi, le 21 janvier 2017, Marine Le Pen s'est retrouvée à Coblenz (Allemagne) aux côtés des autres dirigeants de partis d'extrême droite européens. Ces partis convergent sur plusieurs thèmes chers au FN : le rejet de l'immigration, de l'Islam, des élites et de l'Europe, avec un discours « anti-système ».

Au cours de ce rassemblement, Marine Le Pen dit que « 2017 sera l'année du réveil des peuples de l'Europe continentale » et achève son discours par un « Vive les nations d'Europe, et vive l'Europe des nations ! ».

Ce geste en faveur de « l'Europe des Nations » permet au FN d'évacuer le sujet fondamental du contenu de « nations d'Europe » et de « l'Europe des nations ». Le FN, tout comme ses homologues européens, rêve d'une nation où les capitalistes nationaux exploitent tranquillement les travailleurs nationaux (et étrangers, dans la mesure où leur présence serait indispensable pour faire fonctionner la machine capitaliste et mieux exploiter les travailleurs).

Défendre les intérêts des travailleurs/travailleuses implique de poser d'autres questions : sortir de la mise en concurrence et établir des coopérations permettant de tirer vers le haut les normes sociales et environnementales tant en France que dans les autres pays.

Défendre les intérêts des travailleurs suppose également des droits d'intervention pour les salarié-e-s et leurs représentant-e-s sur les choix stratégiques des entreprises. Le FN s'y oppose.

Une « souveraineté monétaire » au service d'une politique autoritaire

Le FN propose également que la Banque de France finance le Trésor. Là encore, le parti d'extrême droite évacue le sujet fondamental de la finalité des dépenses publiques.

Dans l'optique des travailleurs, il ne suffit pas de faire fonctionner la « planche à billets » : l'enjeu fondamental demeure l'usage de cet argent. À titre d'exemple, l'État pourrait utiliser le recours à la « planche à billets » pour prendre en charge les exonérations de cotisations sociales des employeurs. Le FN ne s'y oppose pas, au contraire, il demande une hausse de ces exonérations.

Conformément à sa doctrine autoritaire, le FN propose de recruter 15 000 policiers

et gendarmes, 6 000 agents des douanes et 50 000 militaires. Il veut aussi créer 40 000 places de prison supplémentaires. Ainsi, le financement du Trésor auprès de la Banque de France pourrait servir à construire des prisons, au lieu de créer des postes dans l'éducation, la santé, la culture..., domaines pourtant essentiels pour la cohésion sociale et l'avenir de notre société.

Compte tenu de ces données, des propositions telle que : « augmenter de 30% le budget public alloué à la recherche », « nationaliser les sociétés d'autoroutes », ou « privilégier les entreprises françaises pour les commandes publiques si l'écart de prix est raisonnable » relèvent plutôt d'un effet de style.

Ainsi, en se cachant derrière la demande légitime d'une hausse du budget de l'État alloué à la recherche, le FN met en sourdine le fait que les dépenses de recherche-développement des entreprises privées sont particulièrement faibles en France.

Évidemment, l'engagement patronal du FN l'empêche de mentionner la responsabilité des entreprises privées dans la faiblesse de l'effort de recherche-développement en France. Voici une autre preuve du fait que le FN est fondamentalement un parti patronal.

**LOI
TRAVAIL
XXL**
DISCRIMINATION
INJUSTICE CAC40
RACISME PRECARITE
TRAVAILLEURS PAUVRES
BAS SALAIRE DIVIDENDES
BURN OUT CHOMAGE NO FUTUR



Des propositions sur la fiscalité favorables aux riches et aux entreprises

En matière de fiscalité, comme dans les autres domaines, le FN surfe sur le mécontentement provoqué par la politique d'austérité poursuivie par les gouvernements successifs de droite et de gauche. Il entend faire passer des choix fondamentalement libéraux, prétextant qu'il veut en finir avec le «ras le bol fiscal», slogan mis en avant par les libéraux pour affaiblir notre modèle social.

Le FN dit vouloir réduire de 10% les trois premières tranches de l'impôt sur le revenu. Comme dans d'autres domaines, le parti d'extrême droite reste ambigu sur le sujet : le taux d'imposition de la première tranche est nul. En supposant que la proposition du FN concerne les trois tranches suivantes, cela représenterait 24 millions de foyers fiscaux. Les pertes de recettes pour les caisses de l'État seraient de l'ordre de 6 milliards d'euros par an. L'expérience montre que la contrepartie de la baisse de l'impôt est la réduction des dépenses publiques utiles (éducation, santé, etc.). Le gain de pouvoir d'achat lié à la baisse de l'impôt pour certains ménages sera contrebalancé par la dégradation de la qualité des services rendus à tous les citoyens, voire par une hausse du prix de l'accès à certains services, notamment la santé, mais aussi, et de plus en plus, l'éducation.

Par ailleurs, le FN veut introduire une «contribution sociale sur les importations de 3%» qui rapporterait 15 milliards d'euros par an. Cette proposition revient en fait, sans le dire, à mettre en place une «TVA sociale» que le FN dénonce verba-

lement. Elle réduirait le pouvoir d'achat des contribuables, y compris ceux qui ne paient pas l'impôt sur le revenu. Ce qui aggrave le caractère déjà injuste de notre système fiscal compte tenu du poids relativement plus important de la consommation dans le budget des ménages à revenus modestes.

Parallèlement, le FN propose une série de mesures en faveur des riches et de sa clientèle historique, à savoir le petit patronat et l'artisanat.

Ainsi, il défend un taux d'impôt sur les sociétés à 15% pour les TPE et un «taux intermédiaire» à 24% pour les PME (contre 33% actuellement).

Il veut également abaisser les «charges sociales» des TPE et PME, transformer le CICE (crédits d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, avec un coût annuel de 20 milliards d'euros) en exonération générale de cotisations sociales des employeurs, et instaurer une exonération de cotisations pendant deux ans pour toute embauche d'un jeune de moins de 21 ans.

Ces recettes extrêmement favorables au patronat illustrent les convictions fondamentales du FN : il considère le travail comme un coût qu'il faut réduire. Inversement, l'intérêt général impliquerait, selon le FN, de bien prendre soin des propriétaires. De ce point de vue, le FN partage complètement la vision des libéraux qu'il prétend pourtant récuser.

L'engagement du FN à l'égard des plus fortunés s'observe également à travers les mesures destinées à réduire la taxation des grosses fortunes. Sous couvert de «renfor-

cer la solidarité intergénérationnelle», le parti d'extrême droite veut établir la possibilité pour les plus fortunés de «transmettre sans taxation 100 000 euros à chaque enfant tous les cinq ans (au lieu de quinze ans actuellement) et en augmentant le plafond des donations sans taxation aux petits-enfants à 50 000 euros, également tous les cinq ans».

Si le FN ne parle plus explicitement de la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF), sa candidate évoque des «impôts à très faible rendement». Implicitement, c'est l'ISF qui est surtout visé.

Les propositions du FN montrent qu'il s'oppose à une refonte fondamentale de notre système fiscal dans l'intérêt des travailleurs. En particulier, en prétendant vouloir alléger le «fardeau» de l'impôt sur le revenu, il entend évacuer le débat fondamental sur la finalité de l'impôt et son usage pour répondre aux attentes et aux besoins des citoyens.

L'un des problèmes majeurs de notre système fiscal est le poids important des impôts indirects, notamment la TVA, ce qui le rend particulièrement injuste. L'impôt sur le revenu tient compte du revenu imposable des foyers. En revanche, la TVA est appliquée au même taux à tous les contribuables, quel que soit leur revenu ; elle pèse donc plus sur les ménages à revenus modestes. Or, le FN veut augmenter la TVA, donc rendre le système plus injuste encore. La baisse de l'impôt sur le revenu envisagé par le FN accentue cette injustice, car le poids de la TVA dans le total des impôts va encore augmenter.

Un autre problème majeur de notre système fiscal est que grâce à l'optimisation fiscale, les grandes entreprises payent moins d'impôts relativement à leurs profits. Pour mettre fin à ces pratiques scandaleuses, il faut augmenter les moyens des services publics, sujet qui ne figure pas parmi les priorités du parti d'extrême droite. Au contraire, conformément à une demande patronale, le FN entend diminuer l'impôt sur les PME, ce qui réduirait les recettes de l'État et les moyens des services publics pour lutter, entre autres, contre la fraude et l'évasion fiscales. On voit bien que le discours du FN contre l'évasion fiscale n'est fait que de mots vides de sens.

Dans l'optique des travailleurs, l'impôt doit devenir plus juste. Il doit aussi être plus efficace pour accroître l'emploi et l'investissement productif. Le FN considère au contraire l'impôt comme un frein, un fardeau dont il faut se débarrasser. C'est sur cette vision libérale que le FN bâtit ses propositions, tout en prétendant qu'il défend les plus démunis.

2.

XENO PHO BIE



Les mensonges du FN sur l'immigration

Le FN fait de la stigmatisation des immigrés son fonds de commerce privilégié. L'immigration est présentée, tout comme l'Union européenne, comme une source de « *mauvaises dépenses publiques* », et les immigrés sont accusés de prendre le travail des Français, de coûter cher à l'État et à la Sécurité sociale, voire d'être à l'origine de la montée de la délinquance et de l'insécurité.

Ces accusations sont fausses et infondées. Il est illégitime, d'un point de vue éthique, d'aborder le sujet de l'immigration sous le prisme de calculs mesquins de pertes et profits. Il n'en reste pas moins que, même dans le cadre d'une telle analyse, les arguments du FN sont mensongers.

Les immigrés participent à la création des richesses et apportent aux pays d'accueil

Les immigrés apportent avant tout la main d'œuvre dont l'économie a besoin. Par leur travail, ils participent à la création des richesses. De plus, leur consommation génère une demande pour les entreprises. Enfin, la réponse aux besoins des immigrés,

comme ceux des autochtones, suppose le développement des services et des infrastructures publics, ce qui alimente aussi la machine économique.

La majorité des études et travaux menés sur les conséquences économiques générales de l'immigration sur les pays d'accueil convergent sur le fait que l'immigration a un effet positif sur l'ensemble de l'économie. Les rares études qui arrivent à la conclusion contraire reconnaissent que l'effet négatif est très faible, voire quasi nul.

La majorité des études confirme également que l'immigration a généralement un effet positif sur les finances publiques. Autrement dit, les immigrés apportent plus qu'ils ne coûtent aux caisses de l'État et de la Sécurité sociale.

Le FN présente les choses comme si les immigrés prenaient de l'argent dans les caisses de l'État, sans y contribuer. Un seul exemple pour illustrer son cynisme en la matière : le FN ne dit jamais que les immigrés, comme les autochtones, paient l'impôt sous plusieurs formes : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation voire la taxe

«Le FN présente les choses comme si les immigrés prenaient de l'argent dans les caisses de l'Etat, sans y contribuer (...) le FN ne dit jamais que les immigrés, comme les autochtones, paient l'impôt sous plusieurs formes»

foncière, et surtout la TVA.

Idem pour ce qui concerne la Sécurité sociale. Les immigrés cotisent, y compris les «travailleurs sans papiers» : des travailleurs privés de droits car sans papiers, mais qui cotisent à la Sécurité sociale.

Contrairement aux diffamations du FN, les immigrés ne prennent pas le travail des Français

Les études disponibles confirment également que s'agissant de l'emploi, il y a complémentarité entre les postes occupés par les autochtones et ceux occupés par les immigrés ; preuve que les immigrés ne prennent pas le travail des Français.

En revanche, les immigrés se trouvent généralement dans des situations plus fragiles, même si leur niveau d'étude tend à augmenter. Le patronat s'appuie sur cette fragilité pour peser sur les salaires et les conditions de travail de l'ensemble des salariés. Il n'en demeure pas moins que, selon les études disponibles, la présence des immigrés a un effet positif sur le salaire des salariés autochtones : elle

permet aux autochtones d'occuper des postes généralement plus qualifiés et plus rémunérés.

Un autre mensonge du FN : l'immigration serait la cause du chômage en France. Par cette affirmation gratuite, le FN camoufle la vraie cause du chômage qui est bien la recherche des profits pour les actionnaires : si les entreprises licencient ou n'embauchent pas assez, c'est parce qu'elles veulent augmenter les profits.

De plus, toutes les études menées sur le sujet montrent qu'il n'y a pas de lien de cause à effet entre l'immigration et le chômage. Ainsi, les immigrés représentent 28% de la population au Canada et 15% en Allemagne. Le taux de chômage dans ces deux pays est de 6 et 4% respectivement. En France, les immigrés représentent 12% de la population, alors que le taux de chômage est de 10%.

Ce constat vaut aussi pour les flux plus récents d'immigration : dans les pays qui accueillent beaucoup plus d'immigrés que la France, le taux de chômage est nettement plus faible.

La discrimination à l'encontre des immigrés affaiblit les droits des salariés autochtones

Au regard de ces réalités, on mesure l'ampleur du cynisme du FN lorsque, soi-disant pour préserver l'emploi des Français, il veut instaurer une «taxe sur l'embauche de salariés étrangers». Il faut bien préciser que cette taxe existe déjà, ce qui n'a pas empêché que 6 millions de personnes soient exclus du travail et privés d'emploi en France.

Comme dans d'autres domaines, le FN entend ici camoufler la vraie cause du chômage. Par cette mesure discriminatoire, il compte dédouaner complètement le patronat qui décide de licencier ou de ne pas embaucher. C'est donc aux patrons de financer les indemnités-chômage et non aux salariés qui en sont victimes, indépendamment de leur origine.

Des exemples historiques montrent que dans les pays qui ont instauré des mesures discriminatoires envers les salariés selon leurs origines, tous les salariés, aussi bien les étrangers que les autochtones, se sont trouvés perdants. C'est par exemple le cas

de l'Irlande du nord où, dans les années 1960-70, les salariés protestants bénéficiaient d'avantages au détriment des salariés catholiques. Ces discriminations, qui ont donné lieu à de grands mouvements pour la défense des droits civils et de l'égalité, n'ont pas empêché la crise de s'installer – notamment dans les chantiers navals de Belfast. Celle-ci a touché tous les salariés, indépendamment de leur origine. Les salariés ont connu misère, chômage, violence. Pendant ce temps le capital n'était pas inquiet.

De plus, les mesures discriminatoires sont contraires au droit international et aux normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui protègent les salariés, quelle que soit leur origine ou leur nationalité.

Combattre la mondialisation libérale nécessite plus de droits pour tous les salariés à travers le monde, sans discrimination. Remettre en cause ces droits, c'est fragiliser tous les salariés, parmi lesquels les salariés français que le FN prétend défendre.

Voilà une autre preuve de l'imposture du parti d'extrême droite.

nvo web & magazine
l'actualité sociale et juridique



Bulletin d'abonnement

Syndicat / société (si nécessaire à l'expédition) _____
Nom _____ Prénom _____
N° _____ Rue _____
Code postal _____ Ville _____
Fédération ou branche professionnelle _____
Tél. _____ Année de naissance _____
Courriel _____

Abonnement NVO : 5 € / mois ou 60 € / an

Le magazine papier (10 numéros par an) et web + Hors-série VO Impôts, le guide fiscal + l'actualité sociale en illimité sur nvo.fr

Abonnement intégral NVO + RPDS-NVO Droits : 12 € / mois ou 144 € / an

L'abonnement NVO + l'abonnement Revue Pratique de Droit Social - RPDS papier (11 numéros par an) et web + l'actualité juridique en illimité sur nvodroits.fr + le droit du travail, le droit des élus et mandatés, le droit au quotidien en accès abonné sur droits.nvo.fr

Payable

Par chèque à l'ordre de la Vie Ouvrière N° chèque _____
Banque _____
Par prélèvement automatique en :
 2 fois, prélèvement semestriel 12 fois, prélèvement mensuel
Merci de remplir l'autorisation ci-contre, de dater et signer l'autorisation de prélèvement et de joindre votre RIB - Je souhaite recevoir une facture Oui Non

Offre valable jusqu'au 31/12/2017. Au-delà, nous consulter.

Autorisation de prélèvement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Nouvelle SA la Vie Ouvrière à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Nouvelle SA la Vie Ouvrière

Titulaire du compte

Nom _____ Prénom _____
N° _____ Rue _____
Code Postal _____ Ville _____
IBAN _____
BIC _____

Créancier

La Vie Ouvrière 263, rue de Paris, case 600
93516 Montreuil Cedex - Identifiant SEPA : FR87ZZZ632727
Fait le : _____ Signature _____

Établissement teneur du compte

Nom _____
Adresse _____
Code Postal _____ Ville _____

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé.

La réalité des réfugiés en France

L'extrême droite tente de faire croire que la France accueille tout le malheur du monde : « *Il faut lancer le signal que nous n'accueillerons pas les réfugiés* », déclare la présidente du Front national. « *Il faut couper toutes les pompes de l'immigration sinon nous serons submergés!* » (BFM TV - 24/09/2015). Nous en sommes pourtant bien loin...

Les spécificités de la situation des réfugiés, qui demandent une prise en compte réelle, ne doivent pas conduire à rejeter les autres migrants, qui ne fuient « que » la misère et l'absence de perspectives chez eux. Chacun sait qu'aucun mur, aussi haut soit-il, aucune loi, aussi restrictive soit-elle, n'empêcheront jamais un migrant de tenter sa chance ailleurs s'il n'a aucune perspective d'avenir pour lui et sa famille chez lui.

Calais, Grande-Synthe ou Vintimille nous montrent une chose : l'immense majorité des réfugiés ne souhaitent pas s'installer en France. Ils sont en transit et ne déposent pas leur demande d'asile dans notre pays ! La France, « terre des droits de l'homme », n'est plus une destination choisie.

Si la jungle de Calais existe et existera encore demain, c'est en raison du protocole de Sangatte et des accords du Touquet signés en 2003 par Nicolas Sarkozy (qui fait de la France et de Calais/Boulogne la frontière de l'Angleterre).

En Belgique, il y a aussi des ferrys pour traverser la Manche, mais il n'y a pas de problème de fixation de population dans les ports belges parce qu'ils ne sont pas chargés de jouer les douaniers du Royaume Uni ! Le seul moyen pour régler la question de Calais est donc de revenir sur ces accords et de permettre une véritable liberté d'installation.

Ceux qui souhaitent déposer leur demande en France ne peuvent pas toujours le faire, en raison des accords de Dublin, qui permettent d'expulser un réfugié vers le pays d'entrée dans l'Union européenne.

Selon l'extrême droite, les réfugiés roulent sur l'or et ont des avantages que les français n'ont pas !

En France un réfugié qui demande l'asile va toucher, lorsque son dossier est déposé, la

«Le FN présente les choses comme si les immigrés prenaient de l'argent dans les caisses de l'Etat, sans y contribuer (...) le FN ne dit jamais que les immigrés, comme les autochtones, paient l'impôt sous plusieurs formes»

somme de 202 euros par mois s'il est hébergé dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile et 303 euros s'il n'est pas hébergé. Rappelons que le Revenu de solidarité active (RSA) est de 514 euros pour une personne seule et que le seuil de pauvreté se situe à un peu plus de mille euros... Avant d'avoir pu déposer sa demande d'asile, un réfugié n'a droit à rien. Et cela prend souvent des mois.

Nous n'entrerons pas dans une hiérarchisation des pauvretés. Cependant les réfugiés ne sont pas les mieux servis : pendant que leur dossier est étudié, ils n'ont pas le droit de travailler... Et l'attente est très longue : alors que l'instruction de ces dossiers devrait avoir lieu en moins de six mois, elle peut durer un à deux ans. En effet, ce secteur n'est pas considéré comme prioritaire, et les moyens ne sont donnés ni aux préfectures, ni à l'Office des migrations internationales (OMI), ni à l'Office français pour les réfugiés et apatrides (Ofpra)...

Rappelons qu'en 2015, 79 126 demandes d'asile ont été enregistrées et 19 447 ont été acceptées, soit 24,6 % des demandes : un peu moins d'un demandeur d'asile

sur quatre a obtenu le statut de réfugié, les Afghans étant la première nationalité acceptée. Quant à la relocalisation de réfugiés syriens, la France s'était engagée à en accueillir 3 000 avant la fin de 2017. En aout 2016... nous n'en avons accueilli que 1 330!

Le problème c'est la xénophobie, pas les réfugiés

En «vidant» Calais, Bernard Cazeneuve a dispersé les réfugiés sur tout le territoire dans des centres d'accueil et d'orientation (CAO).

Ce fut pour l'extrême droite l'occasion de porter une campagne de haine qui s'est globalement soldée par un échec... Dans de nombreuses communes de toutes tailles, les manifestations pour la solidarité et l'accueil digne des réfugiés ont compté plus de participants que les rassemblements xénophobes.

Si le maire FN de Villers-Cotterêts a dû reconnaître en octobre 2016 que les réfugiés installés dans sa ville ne posaient «*aucun problème d'ordre public*» (20 minutes du 25/10/2016), l'extrême droite a tenté d'empêcher l'ouverture des CAO tout au long de l'année 2015... En vain! Alors que 165 centres ont été ouverts dans toutes les régions françaises, il n'y a pas eu de problèmes avec les populations des villes et villages qui les ont accueillis... Les Français se sont mobilisés comme ils l'ont déjà fait par le passé pour accueillir d'autres femmes et hommes demandant refuge!

Les comités d'entreprises — notamment ceux gérés par la CGT — ont ouvert leurs centres pour l'accueil de ces réfugiés, montrant ainsi notre solidarité avec les victimes des guerres... et déclenchant parfois des violences racistes. Ainsi, des coups de feu ont été tirés dans la nuit du 4 octobre 2016 sur les bâtiments du centre de vacances de la CCAS EDF de Saint-Brévin-Les-Pins (Loire-Atlantique). Ces exactions aussi inadmissibles qu'exceptionnelles sont le fait de quelques nervis d'extrême droite. Si ces violences font la Une des médias, la solidarité se poursuit.

Nous affirmons notre soutien à celles et ceux qui aident les réfugiés. Nous exigeons l'abandon du délit de solidarité qui permet de poursuivre et condamner des citoyens faisant simplement preuve d'humanité!

Les réfugiés veulent la paix, et cherchent à vivre en paix. Nous devons réussir l'accueil de celles et ceux qui fuient la guerre et la mort dans leurs pays...

À la CGT, nous savons que les peuples ne sont pas responsables des guerres; c'est pour cela que nous sommes solidaires des réfugiés!

UN RÉFUGIÉ — au sens de la Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés — est une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle. Celle-ci craint — avec raison — d'être persécutée du fait de son appartenance communautaire, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. Une situation de guerre civile est souvent en cours dans ces cas-là. Les personnes essayant d'obtenir le statut de réfugié sont appelées demandeurs d'asile.

32h!

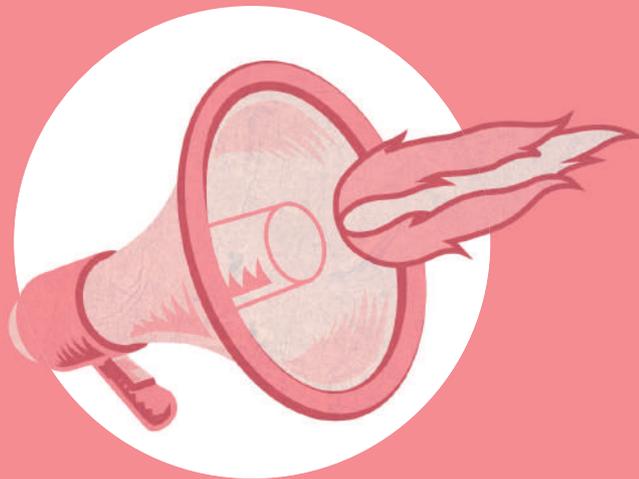
www.cgt.fr

Travailler moins, travailler mieux, travailler toutes et tous.

<https://www.facebook.com/ConfederationGeneraleTravail>

<https://twitter.com/lacgtcommuniqu>

3. PROP AGAN DE



Fiche n°10 / Réseaux sociaux

Lutter contre l'extrême droite

Attention aux partages !

Il est impossible de référencer tous les groupes et pages sur internet, Facebook ou Twitter liés à l'extrême-droite, ce qu'on appelle la « fachosphère ». Par ailleurs, cela fait longtemps qu'ils développent de véritables stratégies pour diffuser leurs idées d'extrême-droite sur les réseaux.

La facilité des partages ou retweets est habilement exploitée par la fachosphère, qui n'hésite pas à diffuser des reportages sur des luttes, des articles sur la défense du Code du travail ou contre l'impérialisme occidental, en apparence anodins. Mais cela fait connaître et donne de la légitimité à des comptes complotistes, négationnistes ou nationalistes.



Vidéo partagée sur Facebook, mentionnant la page d'origine : « Au nom de la Liberté d'expression. » Mais le partage a pu se faire à partir du mur Facebook d'une connaissance ou d'un camarade de confiance.

En cliquant sur le lien de la page d'origine, on tombe sur un contenu explicitement d'extrême-droite (comme le montre la publication ci-après).

Et comme Facebook propose des publications en fonction des intérêts de chaque utilisateur et de la popularité des pages, on risque de se voir proposer de plus en plus de contenus de ce type...



L'exemple ci-dessus montre donc qu'on peut vouloir partager la vidéo d'une mobilisation, notamment parce qu'on l'a vu sur la page d'un camarade, et se retrouver à faire de la publicité pour un compte ou un

site d'extrême-droite.

En dehors de sources issues des médias classiques (qui ne sont pas parfaits, surtout sur le traitement de l'extrême-droite) ou d'organisations fiables, mieux vaut prendre quelques secondes pour regarder la page d'origine, avoir une idée des autres publications et des thèmes abordés, des liens mis en avant... Cela peut paraître fastidieux mais c'est indispensable.

Des expressions qui peuvent alerter

La fachosphère utilise certaines références, qui sont propres aux courants fascistes et d'extrême-droite (oligarchie, racines, complot) ou reprises (et déformées) du camp progressiste : liberté d'expression (très utilisée pour faire taire ceux qui critiquent et veulent mettre un terme à des positions d'extrême-droite), résistance, laïcité... Comme l'illustre l'extrait ci-dessus, la rhétorique de l'infection et celle de l'extermination sont des classiques de l'extrême-droite, tout comme les références antisémites au sionisme ou « américano-sionisme » et les références racistes à l'invasion musulmane et barbare.

Des débats impossibles

Une des caractéristiques de la pensée fasciste est de se placer hors du cadre rationnel. Non seulement une partie de leur propagande fait appel à l'émotionnel, à l'irrationnel, aux pulsions de haine ; mais la manière de « débattre » est également perverse.

Cela passe par des demandes d'arguments et de preuves sans fin à leurs contradicteurs (qui ne parviendront jamais à les convaincre), parallèlement à l'absence de démonstration factuelle de leur part.

L'extrême-droite et les courants fascistes n'apportent pas de mauvaises réponses à de bonnes questions, ils posent de mauvaises questions. Il faut donc parvenir à se décaler de leur logique, de leurs perspectives. Et savoir dire que certaines choses ne passent pas, tout simplement. On ne débat pas à partir de positions d'extrême-droite, mais à partir de faits, de nos analyses, de notre conception CGT de la solidarité, du respect...

Sous couvert d'« humour »

La caricature, les « blagues » sont de longue date des outils qui véhiculent préjugés et déshumanisation. On peut y ajouter aujourd'hui les photomontages.

Quand est-ce que l'humour cesse d'être drôle ? Peut-être tout simplement à partir du moment où ceux qui en sont la cible se sentent blessés, sont présentés de manière péjorative, pour ce qu'ils « sont » (ou qu'on imagine qu'ils sont). « Les » musulmans, « les » Juifs, « les » femmes, « les » homos, « les » syndicalistes ou « les » fonctionnaires... ce ne sont jamais des catégories homogènes, et elles ne disent rien des opinions et actions de ceux qu'on range dans ce groupe. Les racistes, en revanche, sont des personnes que l'on peut identifier par leurs pratiques et leurs discours, ce qui est objectif. Il faut donc être particulièrement vigilant aux vidéos, dessins ou photomontages qui se disent « drôles », car la ligne rouge est facilement franchie.

Combattre la banalisation... en interne notamment

Il n'est pas toujours facile de distinguer un manque de vigilance d'une adhésion réelle. Mais dans tous les cas, l'effet est là : donner à penser que c'est acceptable de rejeter certaines catégories de la population, ou faire la publicité d'un antisémite virulent. Ce qui est certain, c'est que laisser passer sans réagir des positions d'extrême-droite, même sur un seul sujet, revient à les banaliser et à les laisser se multiplier et se propager. L'image ci-contre est issue d'une page d'une section CGT, page animée par le délégué syndical ; et montre que militer à la CGT n'est pas la garantie d'être immunisé contre les idées d'extrême-droite.

Il est donc important d'avoir une réaction (message privé, discussion dans le syndicat...), et suppression s'il s'agit d'un commentaire ou média d'une organisation CGT. Plus il y aura de camarades qui réagissent, plus nous montrerons que le refus des idées d'extrême-droite est fort !

Fiche n°11 / Désinformation

Lutter contre
l'extrême droite

La désinformation, un outil de propagande de l'extrême droite sur internet

L'extrême droite a très tôt vu qu'Internet et les réseaux sociaux étaient de puissants supports pour leur propagande, et a donc mis en œuvre un certain nombre de stratégies.

Avant de les détailler, il est important de préciser que le sujet de cette fiche ne sera pas tant le Front national (qui sans négliger Internet, met en œuvre des campagnes de terrain, de proximité, sur le long terme) que la multitude de groupes qui compose la fachosphère.

Les prétendus « médias alternatifs » et sites de « ré-information »

De nombreux sites se présentent comme des médias alternatifs ou participatifs : Alter-info, Agoravox, mondialisation.ca, Égalité et Réconciliation d'Alain Soral, Novopresse (Bloc identitaire), Panamza, Riposte laïque, medias-presse.info, Investig'ation, Boulevard Voltaire... Sans compter les sites régionaux et autres pro-régime russe : Russia Today (RT) et Sputnik. On trouvera fréquemment dans les titres ou thèmes des articles des termes comme mensonge, manipulations, scandale, révélations, imposture... souvent accolés d'adjectifs comme « médiatique ». Ou des questions comme « pourquoi ne nous parle-t-on pas de... ? » Un autre trait commun fréquent est la défense de dictatures – la Russie en tête – et les positions nationalistes/souverainistes. Sont également abordés, selon les tendances, l'antisémitisme (qui se manifeste par la fréquence de sujets sur le sionisme, Israël, le Crif) et/ou l'islamophobie (avec les théories du « grand remplacement », les amalgames entre musulmans et terroristes...). On peut même parfois y trouver des critiques du FN ou de Marine Le Pen, l'extrême

droite ayant des courants variés et parfois opposés sur des sujets précis.

Certains sites se basent plus sur les vidéos que sur l'écrit. Ils ont des journalistes qui se déplacent dans les manifestations (pour diffuser leurs reportages sur les réseaux sociaux, en plus de leur site), et peuvent même tenter d'interviewer des militants. On peut citer Indepenza webtv, Meta-TV ou TV Libertés (TVL).

L'exploitation des faits divers

Diffusion systématique de faits divers sur des thèmes bien particuliers, par exemple ayant de près ou de loin un lien avec l'immigration (même si ce lien n'est en réalité pas significatif) : c'est ainsi que fonctionne ce qui est aujourd'hui le 1^{er} site « d'info alternative », Fdesouche.

Mais il y a aussi la stratégie de « saturation des commentaires et sondages en ligne » (« trollage »), notamment sur les sites de journaux régionaux. Une avalanche de commentaires hostiles aux étrangers ou aux musulmans sont parfois postés par une

poignée de militants d'extrême droite, organisés et très actifs. Cette manœuvre laisse penser que ces avis sont ceux d'une majorité de la population, et permet de décomplexer le discours – et souvent ensuite les pratiques. Les mêmes techniques peuvent être utilisées sur les comptes de militants ou d'organisations antifascistes.

La fachosphère utilise aussi la désinformation pure et simple : altération des faits, utilisation d'images issues d'un autre contexte, rumeurs présentées comme des faits... Il est donc important de ne pas réagir ou partager trop vite, de lire le texte en entier et pas juste le titre ou l'intro, de vérifier l'origine de ces « infos », de croiser plusieurs sources...

La fachosphère, influente sur tout le net

L'influence de la fachosphère dépasse sa multitude de sites et réseaux sociaux. Il faut être particulièrement prudent (et former ses proches, dans le cadre militant ou familial) quand on utilise des moteurs de recherche. La stratégie de la fachosphère, mise en place depuis des années, a été efficace, et ce sont souvent leurs sites qui arrivent en tête des recherches.

Même prudence sur Wikipédia : certains sujets sont la cible de ré-écritures régulières, pour « transformer » le parcours ou la présentation de figures politiques, mais aussi pour banaliser des thèses complotistes sur de nombreux sujets qui ne semblent pas directement « politiques » (vaccins, Sida...).

Internet, un outil de recrutement

Internet est aussi un moyen de recrutement pour les organisations terroristes djihadistes. L'extrême droite fait également de la propagande et du recrutement au travers de sites grand public ayant des forums, comme Yahoo questions/réponses ou jeuxvideo.com (qui touche particulièrement les jeunes).

RESPONSABILITÉ PÉNALE ET INTERNET

Une image ou un texte raciste, sexiste, antisémite, homophobe ou appelant à la haine, ce n'est pas une opinion ou de l'humour, mais un délit. Ce délit existe par la simple publication sur votre réseau social, même s'il s'agit du commentaire d'une autre personne. L'administrateur d'un compte ou d'un site est responsable de tout ce qui y est publié.

Il faut donc être vigilant sur ses comptes personnels sur les réseaux sociaux... et bien sûr, sur le site Internet ou la page Facebook d'une organisation syndicale.

Outre le fait que de telles publications

sont contraires à ce que porte la CGT en termes de solidarité et d'égalité des droits, elles peuvent donner une mauvaise image aux salariés, mais également entraîner des poursuites pénales ou des réactions de l'employeur.

À l'inverse, il est possible de signaler à Facebook ou Twitter les pages ou comptes ouvertement racistes, antisémites, homophobes, sexistes, même si ces plateformes ont une politique insuffisante en la matière.

Il existe également un portail gouvernemental (Pharos) qui surveille les publications Internet et qui permet des signalements : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>.

Fiche n°14 / Dieudonné, un des plus habiles propagandistes d'extrême-droite

Lutter contre
l'extrême droite

Dieudonné, un politicien qui ne fait rien pour les minorités

Dieudonné a très tôt fait de la politique : il est ainsi candidat à Dreux pour les législatives de 1997, face à la candidate FN Marie-France Stirbois, et se présentera à bien d'autres élections par la suite. Depuis plus de quinze ans, il est devenu un des plus importants propagandistes d'extrême-droite. La question que nous devons nous poser n'est pas tant « comment est-il devenu comme ça ? » (il n'y a jamais rien d'automatique à tomber dans la haine) ; mais « comment a-t-il popularisé une idéologie antisémite, complotiste et haineuse ? »

Il y a en France une tradition antisémite ancienne et ancrée qui, comme le racisme, traverse toute la société et tous les courants politiques, y compris à gauche. Dieudonné l'a bien compris et s'est lancé dans ce créneau dès le début des années 2000. Il utilise au départ son image de prétendu défenseur des minorités noires. Ainsi, il prétend vouloir faire depuis longtemps un film sur la traite négrière... et ne l'a jamais réalisé. Il choisit donc de mettre cela sur le compte de l'influence des « sionistes » et sur un prétendu « deux poids deux mesures » entre le traitement de la Shoah et celui de l'esclavage, mettant ainsi en concurrence les minorités et les événements. Il a pourtant réalisé deux films en 2012, qui s'intitulent *L'Antisémitisme*

et *Métastases*, et dont aucun ne parle de l'esclavage.

Signalons que Dieudonné est également homophobe. À l'époque du vote de la loi pour le mariage pour tous, il déclarait que c'était un « projet sioniste qui vise à diviser les gens ».

Un homme d'affaires prospère

Humoriste, Dieudonné revendique de longue date un aspect politique dans ses spectacles, et il a mis son talent au service de la haine la plus ignoble. L'humour est un excellent vecteur de la déshumanisation et de l'infériorisation. Il facilite l'adhésion, en déresponsabilisant aussi bien l'auteur que ceux qui écoutent, sur le mode : « ce n'est pas grave, c'est pour rigoler, c'est de la provoc' ». De plus, cela lui permet d'allier propagande et business. Car Dieudonné n'est pas désintéressé. En 2014, la société de Dieudonné – officiellement dirigée par sa compagne – a fait un chiffre d'affaires de 4,2 millions d'euros et un bénéfice avant impôts de 1,6 million d'euros, trois fois celui de l'année précédente (<http://www.capital.fr/a-la-une/actualites/le-business-toujours-plus-florissant-de-dieudonne-1052157>). Il a aussi lancé ce qu'il prétend être une « assurance anti-système », en fait une entreprise de courtage en assurance tout

ce qu'il y a de plus classique (<http://www.slate.fr/story/115487/dieudonne-ananas-surance>). Cela devait selon lui permettre de récolter en un an un million d'euros qui seraient reversés aux Palestiniens. Dieudonné a fait un chèque de... 1 000 000 de francs CFA, soit 1 524 euros. On voit là la réalité de son soutien à la cause palestinienne, d'ailleurs particulièrement instrumentalisée par les antisémites, qui se renomment pour l'occasion antisionistes.

Un négationniste condamné à plusieurs reprises

Dieudonné est un excellent communicant : il loue un théâtre à Paris (la Main d'or), il a sa chaîne Youtube, des pages Facebook (comptant des centaines de milliers d'abonnés), une communauté de fans fidèles qui ne rechignent pas à payer et constituent, au sein de la fachsphère, une « dieudosphère ». Ses supports font souvent référence dans leur nom à la « quenelle », ce salut nazi nouvelle version qu'il a popularisé, au point que des syndicalistes l'ont parfois repris. Dieudonné s'est rapproché dans les années 2000 du FN (où il ne fait pas l'unanimité) et des milieux négationnistes (Ginette Skandrani, Serge Thion, Paul-Éric Blanrue...). L'historienne Valérie Igounet indique que « la dénoncia-

tion du "complot américano-sioniste", l'axe du mal, figure au centre de cette rhétorique » négationniste.

En 2008, Dieudonné invite sur la scène du Zenith de Paris le négationniste Faurisson, pour lui faire remettre un prix par un comédien en tenue de déporté. Et on ne compte plus les références aux chambres à gaz, à la Shoah... Dieudonné a été condamné à plusieurs reprises pour injures antisémites, provocation à la haine et à la violence raciale, diffamation, ou

encore contestation de crimes contre l'humanité...

Dieudonné, la haine et l'abjection au programme

Dieudonné n'appelle pas systématiquement à voter FN. Ainsi pour les régionales de 2015, il se disait favorable à l'abstention... sauf en Paca où il appelait à voter Marion Maréchal Le Pen. Mais au travers de l'idéologie qu'il promeut dans ses spec-

tacles, films, interviews et vidéos, il crée les conditions de la montée du fascisme et de la violence, et influence une partie de la population, notamment la jeunesse (et pas spécialement dans les quartiers populaires). Au nom du droit de tout dire (car on ne peut appeler ça liberté d'expression), Dieudonné va très loin, et pas uniquement à l'encontre des Juifs. Il a ainsi diffusé en 2015 une vidéo se présentant comme une interview avec Patrice Alègre, et évoquant en ces termes les enfants handicapés : « Morte-née accrochée au fion de sa mère », « cancrelat tout désarticulé », « baignant dans sa pisse et dans ses excréments »... Elle a été retirée assez rapidement.

La candidature de Dieudonné aux législatives en juin à Évry, face à Manuel Valls, manifeste sa volonté de continuer à attirer toujours plus vers l'antisémitisme, le complotisme et l'anti-système stérile, en surfant sur la détestation de Valls (légitime en soi). Son suppléant est ce jeune militant d'extrême-droite qui avait giflé Valls en janvier 2017.

Ne nous y trompons donc pas. Dieudonné nourrit la haine et le fascisme, à l'opposé de ce que porte la CGT : la prise en main de leurs problèmes par le monde du travail, pour l'égalité des droits, la justice sociale et la solidarité internationale.

ANTISÉMITISME ET RACISME : DEUX IDÉOLOGIES DE HAINE, MAIS AVEC CHACUNE LEUR LOGIQUE PROPRE

Si historiquement le racisme et l'antisémitisme se sont construits en visant des minorités différentes (l'ensemble des populations « non occidentales » pour le premier, les Juifs pour le second), la vraie différence réside dans la manière d'appréhender ces minorités. Le racisme est une idéologie de l'exploitation et de l'inégalité : certaines populations sont jugées inférieures, et à ce titre sont surexploitées, économiquement et socialement. La logique antisémite présente quant à elle les minorités ciblées comme des « corps étrangers », des parasites, à qui l'on

prête une volonté de domination et l'origine des problèmes d'une société. C'est donc une logique complotiste et d'extermination : il faut se débarrasser des catégories mises en cause, qui n'auraient aucune place dans la société et dont l'existence même est posée comme problématique.

Faire des distinctions ne revient pas à faire une hiérarchie : toute atteinte à l'égalité et aux droits humains doit être combattue ; et il n'est pas besoin pour cela de faire des comparaisons, les faits suffisent. Mais pour lutter efficacement contre un phénomène, pour l'identifier précisément, il faut en comprendre les logiques et les conséquences.

**AVEC NOS
DIFFÉRENCES,
DONNONS DES
COULEURS
À L'AVENIR.**



4. SO CIAL TRA VAIL



Les mensonges du FN sur la «défense» de la Fonction publique

En 2011, le FN a engagé une inflexion forte quant à son rapport aux fonctionnaires. Cette inflexion s'inscrit dans la stratégie frontiste d'investissement de la question sociale. Dans ce cadre, le parti d'extrême droite s'érige en défenseur des services publics et de la Fonction publique. Le 23 février 2011, Marine Le Pen a ainsi adressé aux agents de la Fonction publique une lettre dont l'objet est de « clarifier les choses » puisque « beaucoup d'entre vous ont cru de bonne foi que le Front national est votre ennemi, l'ennemi des fonctionnaires ».

La préférence nationale est contre les principes fondamentaux des services publics

En parole, le FN affiche son attachement aux notions d'intérêt général, de protection, de solidarité. Dans la réalité, la « priorité nationale », notion structurante de son projet, est totalement contraire aux principes fondamentaux des services publics et de la Fonction publique. La priorité nationale consiste en effet notamment à donner la priorité, voire l'exclusivité, aux Français-e-s pour accéder à un certain nombre de prestations de service public en matière de santé, de logement, de protection sociale, de politique familiale, etc. On est bien loin de la neutralité et de l'égalité de traitement, principes essentiels de la conception républicaine de la Fonction publique, sans

lesquels l'intérêt général n'a pas de sens. Les expériences locales de gestion municipale du FN ont d'ailleurs largement démontré que le parti d'extrême droite pratique une gestion clientéliste et partisane des services publics, et agit à l'inverse des principes directeurs de ces derniers. Le FN promeut par ailleurs une conception centraliste et autoritaire de l'intervention publique, axée sur les missions dites régaliennes de l'État conçues comme des outils de contrôle social. Il se place ainsi à rebours du processus de décentralisation, indispensable pour développer la démocratie de proximité, l'emploi et les services publics locaux. L'engagement n°6 du projet présidentiel du FN entend ainsi supprimer régions et intercommunalités dans l'objectif notamment de « réduire les frais de fonctionnement ». On voit bien que pour le FN, comme pour les libéraux qu'il prétend dénoncer, la priorité est la réduction des dépenses et non la réponse aux besoins des populations. Tout en prétendant défendre les fonctionnaires et leur statut, Marine Le Pen prévoit « dans un souci d'égalité » « d'établir à deux jours le délai de carence dans le public et le privé pour le paiement des indemnités journalières d'assurance maladie » (engagement 86). Elle reprend ainsi à son compte une mesure populiste de Nicolas Sarkozy visant à stigmatiser les fonctionnaires, considérés comme des « privilégiés ». Il est utile de rappeler que la majorité des

travailleurs ne sont pas assujettis à une ou des journées de carence et que la véritable inégalité réside dans le fait qu'une minorité de salariés du privé est concernée par ce mécanisme.

Le FN veut monter les fonctionnaires les uns contre les autres

Marine Le Pen dénonce les conséquences des politiques menées en termes d'emplois, dans la police, la gendarmerie, l'armée, l'école, l'hôpital.

Les engagements n°13, 20, 24 et 121 de son projet présidentiel prévoient le recrutement de 15 000 policiers et gendarmes, 6 000 douaniers et 50 000 militaires. L'engagement n°68 prévoit d'augmenter les effectifs de la Fonction publique hospitalière.

Dans le même temps, dans une interview le 3 janvier 2017 sur RMC, Marine Le Pen réaffirme sa volonté de réduire le nombre des fonctionnaires territoriaux.

Le 8 janvier, elle déclare au *Parisien* : « Le nombre de fonctionnaires a énormément augmenté dans la fonction publique territoriale. En parallèle, on se retrouve avec un déficit de personnel dans un certain nombre de services de l'État. J'appelle donc à un rééquilibrage. Je ne vais pas dire "il faut en supprimer tant", cela n'a pas de sens. Je n'ai pas une vision comptable des choses, j'ai une vision politique. Je n'entends pas m'avancer sur des licenciements de fonctionnaires territoriaux. Je propose de les redéployer. Et si un problème de surnombre persiste, on agira sur le curseur du non-remplacement des départs à la retraite. »

Tout en affirmant donc sa volonté d'un rééquilibrage global des effectifs de la Fonction publique, la présidente du FN entend renforcer ceux de la Fonction publique hospitalière et créer au moins 110 000 postes dans la Fonction publique de l'État sur les missions Armée/Police/Douanes – auxquels s'ajouteraient les postes correspondant à son engagement de créer 40 000 places de prison supplémentaires. Inscrits dans un objectif global d'équilibre budgétaire, de tels volumes de création de postes sur les missions ciblées conduiraient inévitablement à des suppressions massives de postes dans les autres secteurs. La Fonction publique territoriale est clairement ciblée mais les missions de l'État jugées « non prioritaires » par le FN feraient également les frais de sa politique. L'application des engagements de Marine Le Pen conduirait à une reconfiguration profonde de la Fonction publique au service d'une conception sécuritaire, militariste et répressive de la puissance publique. Cela se ferait au détriment des politiques de proximité et de solidarité visant à préserver et renforcer la cohésion sociale.

Le FN compte poursuivre les politiques libérales, tout en les dénonçant verbalement

Le FN s'inscrit dans la continuité et même l'aggravation des politiques à l'œuvre de

déconstruction de la Fonction publique. Son projet est d'essence libérale et populiste. Il ne répond ni aux besoins des usagers ni aux préoccupations des agents. Il est contraire aux valeurs fondatrices de la Fonction publique et de la République et fait fi de l'intérêt général. Il n'apporte pas de réponse

de progrès au problème fondamental de la répartition inégale des richesses produites par le travail, et de leur contribution pérenne au financement des missions publiques permettant de satisfaire les besoins essentiels de la population.

Fiche n°8 / Industrie

Lutter contre l'extrême droite

Industrie : un programme en trompe-l'œil

Dans leurs discours, certains dirigeants du FN se disent hostiles au « grand capital ». Mais cette « hostilité » ne fait pas l'unanimité parmi ses dirigeants, loin s'en faut.

Ce tiraillement du FN entre le « grand capital » et le « petit et moyen capital » s'observe aussi au sein du patronat et explique notamment les divergences au Medef quant à son positionnement vis-à-vis du FN.

Le fait que pour le parti d'extrême droite, la défense de l'emploi passe par l'application des mesures favorables au capital, tels l'allègement de la fiscalité sur le capital et la baisse des cotisations sociales des employeurs, montre son attachement au système de l'exploitation capitaliste.

Soulignons que la défense des entreprises du Cac 40 par le FN est contradictoire avec ses « cris » contre les marchés financiers dont il dit qu'il faut s'en libérer, car ces entreprises se rangent parmi les principaux vecteurs de la financiarisation de l'économie et de la mondialisation libérale, décriées par le FN.

Généralement, le parti d'extrême droite rêve d'un capitalisme national et de taille moyenne. Cette tendance permet au FN de s'afficher, au gré des circonstances, comme « l'ennemi du grand capital ». Cela l'autorise à gagner plus d'audience auprès

des « laissés-pour-compte » et des perdants de la mondialisation et de l'Europe libérales, tout en mobilisant les patrons dans le commerce, l'artisanat et les petites et moyennes entreprises.

Sans défendre l'industrie, le FN fait des propositions qu'il pourrait présenter comme étant favorables à cette dernière. La liste ci-dessous recense ces propositions – recopiées pour l'essentiel à partir des revendications des progressistes. Comme dans les autres domaines, la manœuvre est délicate, car prises isolément, elles pourraient effectivement être considérées comme étant favorables à l'industrie. Mais en faisant le lien avec les autres propositions du FN et surtout avec ses conceptions fondamentales, l'ensemble devient contradictoire et sans cohérence – d'autant plus que ces propositions ne sont pas assorties de mesures de financement.

Propositions ayant un impact plutôt direct sur l'industrie :

- soutenir l'effort d'investissement en infrastructures, en particulier dans la ruralité (très haut débit, couverture téléphonique, routes...);
- moderniser et sécuriser la filière nucléaire française;
- refuser la fermeture de la centrale de Fessenheim;

- interdire l'exploitation des gaz de schiste;
- développer des filières françaises des énergies renouvelables (solaire, biogaz, bois...);
- soutenir la filière française de l'hydrogène (énergie propre).

Propositions susceptibles d'avoir un impact sur l'industrie :

- maintenir le contrôle de l'État sur EDF;
- contrôler les investissements étrangers qui portent atteinte aux intérêts nationaux grâce à une Autorité de sûreté économique;
- réserver des commandes publiques aux entreprises françaises si l'écart de prix est raisonnable;
- réserver une partie des commandes aux PME;
- renationaliser les sociétés d'autoroutes;
- respecter les délais de paiement, pour l'État et les collectivités territoriales, en appliquant des pénalités réellement impératives et automatiques;
- libérer l'accès au crédit pour les petites et très petites entreprises grâce à des taux préférentiels;
- diviser par deux le taux d'intérêt maximum (taux d'usure) pour les emprunts et les découverts bancaires (agios) pour les entreprises.

La préférence nationale : socle de la protection sociale

Le noyau dur du programme de Marine Le Pen est conforme aux orientations d'extrême droite du FN : son socle est la préférence nationale. À celui-ci s'amalgament d'abord des propositions tirées des revendications du patronat, qui visent notamment à satisfaire les dirigeants de PME, et, ensuite, des propositions destinées aux salariés. Enfin, rien n'est dit de cohérent sur la manière dont ces mesures seraient financées.

Le socle de la « préférence nationale »

On retrouve les propositions classiques du FN :

- supprimer l'aide médicale d'État qui permet de soigner les personnes sans-papiers, sous condition de stabilité de résidence et de ressources ;
- conditionner le versement du minimum vieillesse (à présent dénommé Aspa) à la nationalité française ou à 20 ans de résidence sur le territoire national ;
- mettre en œuvre « une vraie politique nataliste » réservée aux familles françaises.
- Dans la même veine, on trouve d'autres propositions :
- instaurer une « prime de pouvoir d'achat » à destination des bas revenus et des petites retraites (moins de 1 500 € par mois). Cette prime serait financée par une contribution sociale de 3% sur les importations ;
- relever le numerus clausus des études médicales « pour éviter le recours massif aux médecins étrangers et permettre

le remplacement des nombreux départs à la retraite prévus » ;

- supprimer la directive européenne « détachement ».

Des mesures destinées aux patrons, notamment ceux des PME

- Un certain nombre de mesures s'adressent directement aux patrons des PME et visent à séduire cet électorat : « baisser les charges sociales des TPE-PME de façon lisible et significative », les conditionner au maintien de l'emploi et y intégrer le CICE ;
- exonérer totalement les PME de cotisations sociales pour la première embauche ;
- réformer le compte pénibilité jugé « inapplicable dans sa forme actuelle » ;
- créer un bouclier social pour les travailleurs indépendants, en leur proposant le choix de s'affilier au régime général ou de conserver la spécificité de leur régime « après une refonte totale du RSI ».

Des mesures apparemment « de gauche »

Le programme du FN met en avant des mesures qui ont pour objet de s'acheter une image pseudo-sociale pour attirer l'électorat populaire, mais dont l'inspiration relève de la logique patronale. La plus emblématique de ces mesures est le retour de l'âge légal de la retraite à 60 ans

avec 40 annuités de cotisation pour percevoir une retraite à taux plein.

On trouve également un ensemble de mesures qui concernent la santé :

- garantir la sécurité sociale pour tous les français ainsi que le remboursement de l'ensemble des risques pris en charge par l'assurance maladie ;
- renforcer le contrôle des « fraudeurs », notamment en instaurant une Carte vitale biométrique ;
- lutter contre les déserts médicaux ;
- maintenir au maximum les hôpitaux de proximité et augmenter les effectifs de la fonction publique hospitalière ;
- baisser le prix des médicaments coûteux en développant les génériques ;
- créer un « 5^e risque de Sécurité sociale » consacré à la dépendance ;
- revaloriser l'Allocation adulte handicapé.

Un programme qui n'est pas financé

Rien n'est dit de cohérent pour financer ce programme, en particulier pour le retour de la retraite à 60 ans. Au contraire, le FN propose de nouvelles baisses de « charges » pour satisfaire aux injonctions patronales.

Au chapitre financement, on trouve surtout la suppression de l'aide médicale d'État, diverses actions de luttes contre la fraude – Carte vitale biométrique fusionnée avec la carte d'identité et « lutter contre la gabegie financière » – et l'investissement dans le numérique.

Le Front National hait le syndicalisme et les syndicalistes

L'extrême droite ne défend pas les salariés, mais un capitalisme national. Si elle s'oppose à la loi Travail, c'est uniquement parce qu'elle souhaite des négociations de branches. Toutes les entreprises sur le territoire français seraient ainsi à « égalité », tandis que les entreprises implantées à l'étranger seraient taxées. Elle ne connaît pas le monde du travail, et n'a jamais aimé le syndicalisme, ni les syndicalistes. Elle rejette ce qu'elle ne maîtrise pas :

- la proposition n° 10 du programme de Marine Le Pen vise à casser le « monopole syndical au premier tour des élections professionnelles » ; en d'autres termes, l'objectif est d'émietter le paysage syndical en multipliant les organisations corporatistes téléguidées par le patronat. Elle vise aussi à « contrôler le financement des syndicats », comme si nous n'étions pas déjà soumis à des contrôles Urssaf, à celui d'experts comptables et de commissaires aux comptes... La volonté est de soumettre les syndicats financièrement, ce qu'elle refuse par ailleurs pour le financement des partis politiques ;
 - la proposition n° 45 est purement patronale ; elle réduira encore les droits des salariés à bénéficier d'instances représentatives du personnel dignes de ce nom dans les PME de moins de 300 salariés, en rendant obligatoire la fusion des instances délégués du personnel et comité d'entreprise dans une délégation unique du personnel (conduisant donc à encore moins de proximité pour les représentants des salariés...) ;
 - dans les mairies FN et apparentées, les militants syndicaux sont mis sous surveillance et sanctionnés. Elles refusent par ailleurs de prêter des salles à des comités d'entreprise pour des arbres de Noël ou font payer les salles pour les réunions syndicales.
 - la Justice – soi-disant à la botte du pouvoir – est la cible d'attaques incessantes lorsqu'elle demande des comptes au Front national pour ses montages financiers. Celui-ci s'en prend tout particulièrement au Syndicat de la magistrature, qui ne représente qu'un quart des juges et serait composé « d'islamo-gauchistes et d'immigrationnistes » (Riposte Laique, Alain Lussay, mars 2017) seulement guidés par leur idéologie et leur volonté de faire rendre gorge au FN. C'est surtout une remise en cause de l'indépendance de la Justice, que les militants syndicaux paient pourtant très cher ;
 - l'extrême droite hait les fonctionnaires ; elle souhaite supprimer des milliers de postes dans la Fonction publique territoriale en faisant disparaître les intercommunalités et les conseils régionaux. Même si elle fait semblant de les défendre, Marine Le Pen dérape quand les juges et les policiers la convoquent : « Dans quelques semaines, ce pouvoir politique aura été balayé par l'élection.
- Mais ses fonctionnaires, eux, devront assumer le poids de ces méthodes illégales. Ils mettent en jeu leur propre responsabilité. L'État que nous voulons sera patriote. » La caporalisation de la Fonction publique, l'impunité pour elle et ses amis, c'est la tolérance zéro revue par l'extrême droite ;
- les déclarations successives des dirigeants de cette mouvance, ont pendant la lutte contre la loi El Khomri, martelé les mêmes clichés : « les blocages et la prise en otage des Français par la CGT sont inacceptables » (Nicolas Bay, secrétaire général du FN, le 27 mai 2016), ou « les blocages et grèves à répétition qui menacent à présent de paralyser le pays, l'exacerbation des tensions dans tous les domaines » (Communiqué FN du 24 mai 2016). Il est donc possible de s'opposer, mais sans manifester et sans gêner personne : l'extrême droite rejoint alors le Medef et les amis de Fillon, de Macron ou de Valls pour condamner le mouvement social ! C'est d'ailleurs encore le cas en Guyane, où le Front national refuse le blocage du territoire, même s'il prétend soutenir le mouvement...

C'est parce que le mouvement syndical s'est toujours opposé à l'extrême droite que celle-ci a toujours tenté de le réduire au silence : le seul syndicalisme qu'elle tolère, c'est celui qu'elle contrôle.

Le Front national a essayé de créer ses propres syndicats (FN-police, FN-transports, FN-pénitentiaire) dans les années 1990. Ces derniers ont par la suite été interdits, car un syndicat n'est pas un parti politique.

L'extrême droite a créé des faux-nez : les syndicats jaunes au début du XX^e Siècle, la CFT (Confédération française du travail) dans l'automobile dans les années 1960 jusqu'en 1977, où elle fut remplacée par la CSL (confédération des syndicats libres) suite à l'assassinat de notre camarade Pierre Maitre, et aux blessures de deux autres militants CGT par balles à Reims en juin 1977 par un commando de membres de la CFT pendant un mouvement de grève aux « verreries mécaniques champenoises »... Son modèle reste la charte du travail de Pétain : un système corporatiste par branches d'activité pour favoriser « l'entente entre les salariés et les patrons » et éviter ainsi la lutte des classes. Au nom du maintien de l'ordre, la charte du travail dissout les syndicats et interdit la grève...

Le Front national a essayé l'entrisme dans les organisations de salariés en présentant des militants syndicaux aux élections politiques. Aujourd'hui, il tente une nouvelle fois de porter ses idées dans l'éducation nationale avec le collectif « Racine »,

en remet-tant en cause le droit à la scolarité pour toutes et tous, et de développer son implantation dans les entreprises avec des cercles de « syndicalistes », qui sont une arlésienne, ne rencontrant qu'un succès groupusculaire... C'est le retour des nervis du patronat !

Nous affirmons par conséquent que l'idéologie d'extrême droite n'est pas soluble dans le syndicalisme, et inversement !

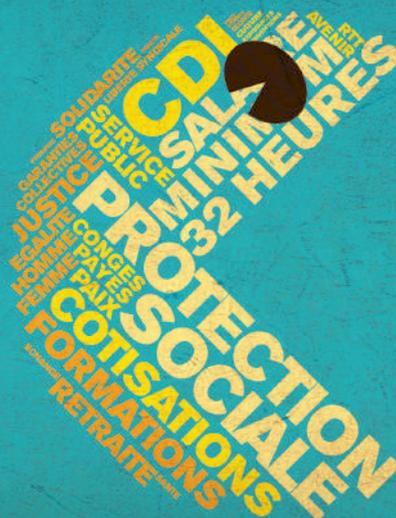
Adhérer à la CGT ou créer un syndicat CGT sur son lieu de travail est synonyme de prendre sa place dans une organisation qui rassemble les salariés à partir de leurs revendications, qui fait de la démocratie ouvrière sa ligne de conduite, qui forme ses adhérents, ses élus et ses mandatés.

Les organisations syndicales ont toujours défendu tous les salariés sans tenir compte de leur couleur, de leur religion ou de leur nationalité, et ont fait front commun pour dire que nos valeurs de solidarité sont à l'opposé des idées d'exclusion. Ce sont sept organisations syndicales (CGT, CFTC, CFDT, CGC, Unsa, FSU et Solidaires) qui se sont rassemblées en juin 2015 pour dire ensemble que les idées d'exclusion n'étaient pas compatibles avec le syndicalisme, et défendre le « vivre ensemble ».

C'est ce que porte l'article 1^{er} des statuts de la CGT qui « est ouverte à tous les salariés, femmes et hommes, actifs, privés d'emploi et retraités, quels que soient leurs statuts social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses ».

la CGT, il n'y a pas de préférence nationale ! Nous voulons contribuer « à la construction d'une société solidaire, démocratique, de justice, d'égalité et de liberté qui réponde aux besoins et à l'épanouissement individuel et collectif des femmes et des hommes ». Suite à la présentation de ces propositions, le « programme » du FN a été retiré de son site. Ne figurent plus dans la rubrique « Le projet » que les 144 « engagements présidentiels » de Marine Le Pen.

Proposer, agir pour le progrès social.



LOI TRAVAIL XXL

**DISCRIMINATION
INJUSTICE CAG40
RACISME PRECARITE
TRAVAILLEURS PAUVRES
BAS SALAIRE DIVIDENDES
BURN OUT CHOMAGE NO FUTUR**





**ENSEMBLE
CONTRE LE
RACISME.**



avec nos différences,
donnons des couleurs
à l'avenir

POUR ALLER
PLUS LOIN

Campagne de la CGT contre le racisme ;
<http://cgt.fr/-Racisme-avec-nos-differences-donnons-des-couleurs-a-l-avenir-.html>



Campagne de la CGT contre l'extrême-droite
<http://cgt.fr/-Extreme-droite-l-imposture-sociale-.html>

